

Recherche

« L'emploi et l'expérience professionnelle de sourds en milieu ordinaire.
Les conditions de travail et le rôle des "aménagements". » (Eepso, 2011-2012)

Équipe de recherche

Serge Volkoff, responsabilité scientifique, ergonomiste et statisticien, Centre d'études de l'emploi

Sylvain Kerbourc'h, coordonnateur, sociologue, Centre d'études de l'emploi

Sophie Dalle-Nazébi, sociologue et anthropologue, Pôle RDE, WebSourd

Christine Le Clainche, économiste, Centre d'études de l'emploi

Mathieu Narcy, économiste, Centre d'études de l'emploi

Anne-Françoise Molinié, ergonomiste et statisticienne, Centre d'études de l'emploi

Et Nahia Jourdy, diplômée en philosophie, responsable de projet, WebSourd

Avec le soutien de la Drees-MiRe/Cnsa

Résumé

Notre recherche sur « *L'emploi et l'expérience professionnelle de sourds en milieu ordinaire. Les conditions de travail et le rôle des "aménagements".* » (Eepso, 2011-2012) se situe dans l'analyse des politiques publiques relatives à l'emploi des « travailleurs handicapés » en milieu ordinaire. Trois méthodologies ont été mobilisées : un état de la littérature, des exploitations statistiques des enquêtes (Handicaps-Incapacités-Déficiences (1999) et Handicap-Santé (2008), 109 entretiens auprès de sourds et de leur entourage ainsi que deux groupes de travail avec des professionnels sourds.

Les trois principaux résultats montrent un enjeu de sécurisation des capacités et des parcours professionnels des sourds compte tenu que

1. **La situation des sourds vis-à-vis de l'emploi** est marquée par une situation d'emploi en secteur privé ou une mise à distance du marché de l'emploi
 - a. Lorsqu'ils travaillent (un peu plus de 60%) principalement en milieu ordinaire, ils sont dans des entreprises du secteur privé de grandes tailles
 - b. Quand ils ne travaillent pas, la situation des sourds se caractérise d'abord par l'inactivité (31%) plus que le chômage (6-7% environ). Et pour ceux (17%) qui recherchent un emploi, leurs démarches durent de 1 à 3 ans (40%)

2. **L'application du cadre législatif dans les pratiques des entreprises** se caractérise par une grande diversité des pratiques et des acteurs intervenant dans un processus décisionnel complexe
 - a. Les pratiques des entreprises montrent que ce processus décisionnel est un cadre d'interprétation de la loi, dépendant des personnalités individuelles. Il en résulte des choix opportuns plus qu'une gestion des trajectoires professionnelles
 - b. La satisfaction des besoins en aménagements de postes représente un levier d'action central pour l'amélioration des conditions de travail

3. **Le travail et les stratégies professionnelles des sourds** révèlent les situations discriminatoires vécues et la nécessité de négocier leurs conditions de travail
 - a. Les sourds témoignent de leur satisfaction du travail tout en pointant les facteurs organisationnels qui les maintiennent sur des positions dépourvues de pouvoir de décision
 - b. Les stratégies des sourds ont pour objectif de se protéger des effets du travail sur leur santé, assurer une qualité de vie, ou améliorer leurs conditions de travail en liant cadre organisationnel et ajustements locaux avec les collectifs de travail

Les exploitations secondaires de cette recherche vont se poursuivre des 2013 par

- Un projet de recherche (Ecasp), déposé en 2012 auprès de l'Iresp, qui se focaliserait sur l'emploi de sourds parlants (visée comparative)
- Des développements analytiques des résultats destinés à la valorisation de cette recherche : communications et publications scientifiques, ouvrage
- Une dissémination des résultats auprès d'acteurs institutionnels, de l'emploi et des entreprises, et des organisations de sourds (séminaire de restitution 2013)

Mots-clés

Travail, aménagements, sourds, diversité, discrimination